

Compte-rendu du conseil d'école **Séance du lundi 18 juin 2018**

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 18 juin 2018 à 17h30 à la mairie de Coulgens.

Présents :

M. Laurent, élu de Coulgens et président du S.I.V.O.S.

M. Savin, maire de Jauldes

M. Merle, maire de Coulgens

Mme Madigout, présidente de l'A.I.P.E

Mme Raiffé, Mme Wojcik, Mme Dutheil, Mme Thel, Mme Staël, M. Bonté et M. Zandrini, représentants des parents d'élèves

Mme May, représentante du personnel communal de Jauldes

Mme Tinar, Mme Gourdou, Mme Villechaise, Mme Combe, Mme Changeant, M. Boireau et M. Bordenave, enseignants

Mme Certin, D.D.E.N de Jauldes

Mme Epardeau, D.D.E.N de Coulgens

Absents excusés :

Mme Etcheverry, Inspectrice de l'Éducation Nationale et Mme Pénigaud, représentante des parents d'élèves, élue de Jauldes et membre du S.I.V.O.S.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

I) Bilan des projets de classes :

Projets de la classe de PS/MS :

- Cuisine : Ce projet, dédié au départ à la préparation de gâteaux maison pour fêter les anniversaires des enfants, s'est élargi en cours d'année à de nouvelles recettes : sablés, soupe, salade de fruits... Outre la finalité festive de ces séances, celles-ci constituaient avant tout un moyen ludique de réinvestir nombre d'apprentissages scolaires, de la numération au langage, en passant par la découverte du monde. La dernière séance de cuisine se déroulera le mardi 26 juin et permettra de fêter les anniversaires des enfants nés en juin, juillet et août.

- Jardin : La météo n'ayant pas été clémente ces derniers mois, le projet « jardin » s'est vu dans l'obligation d'être étendu à une découverte plus vaste du monde végétal. A partir de sorties d'observation, de culture de plantes en classe et d'un travail d'abstraction pas-à-pas, les enfants ont pu découvrir les bases de la saisonnalité et du cycle de vie des plantes.

- Spectacles : Cette dernière période, les enfants ont assisté à une représentation du spectacle de marionnettes « Rien de chez rien », joué à la salle des fêtes de Jauldes et financé par Grand Angoulême. Malgré une thématique complexe associée à une atmosphère parfois angoissante pour les enfants les plus jeunes, ces derniers sont sortis pleins d'interrogations et de souvenirs dont ils ont pu débattre en classe. En association avec la classe de MS/GS, les enfants ont travaillé chaque lundi avec Parfait, professeur de danse, en vue de la préparation du spectacle présenté à la fête de l'école.

Projets de la classe de MS/GS :

- Nous avons continué notre travail sur les artistes peintres, par exemple « les coquelicots » de Monet. Nous avons essayé de faire une peinture à la manière de Monet.

- Depuis le retour des vacances d'avril, nous avons commencé le projet doum doum danse avec un intervenant, Parfait, pour préparer la fête de l'école, projet financé à l'aide de la tombola organisée par l'AIPE. Comme Parfait vient de la Côte d'Ivoire, nous avons travaillé sur le thème de l'Afrique, les différents paysages (la savane, la brousse, le désert), sur différents pays et animaux. En arts plastiques, nous avons mélangé les couleurs de pays d'Afrique, nous avons peint les animaux et leurs peaux. Nous avons appris des chansons sur ce thème aussi.

- Nous avons fait un travail sur les émotions car en grande section les enfants ressentent beaucoup d'émotions qu'ils ont parfois du mal à verbaliser. A partir de livres et de photos, les élèves ont fabriqué leur livre des émotions. Nous poursuivons ce travail encore et cela commence à porter ses fruits : les enfants essayent de dire lorsqu'ils sont en colère et pourquoi, au lieu de s'énerver.

- Sorties : spectacle « Rien de chez rien » de la compagnie des marionnettes d'Angoulême à Jauldes. Les enfants ont bien aimé même si le thème était difficile à comprendre pour certains.

- Nous avons désherbé le jardin mais nous n'avons pas trop planté car le soleil a manqué.

- Sorties à venir : sortie de fin d'année à Brie dans la vallée pour les trois classes de Jauldes durant laquelle nous allons mélanger les groupes d'âge et faire des activités sportives et variées pour finir l'année ensemble.

Sortie à Combe à Roux le dernier jour pour toutes les classes du RPI.

Projets communs aux deux classes de l'école de Coulgens :

- Projet E.C.L.O.R.E : Vendredi 27 avril, la classe de 5^{ème} de Madame Benito est venue à l'école de Coulgens afin

d'échanger avec les élèves de l'école. La classe de CE2-CM1 a mené cette année encore un projet sur le théâtre. Les enfants ont joué devant les collégiens des petites saynètes tirées d'une pièce de théâtre « Craché, juré » apprises en classe. Ils se sont véritablement investis et ont beaucoup aimé ce moment de partage. Les élèves de CP ont présenté une poésie inventée en classe, chaque enfant avait une partie à jouer sur le devant de la scène et réalisait en groupe des mimes d'animaux. Les élèves de CE1 ont inventé et mis en scène une petite pièce de théâtre sur le thème de la vie de la classe en réinvestissant des événements vécus par les enfants en classe et dans la cour de récréation ainsi que des poésies apprises en classe. Nous avons ensuite regardé les représentations des collégiens. Nous avons tous piqué-niqué au stade de foot de Coulgens, puis nous avons mélangé les différents niveaux afin de faire du théâtre d'improvisation. Beaucoup d'investissement de la part des enfants pour ce projet qui a été une réussite et qui sera poursuivi à la rentrée prochaine.

L'école de Coulgens se rendra également au collège le mardi 26 juin afin d'échanger avec différentes classes. Nous n'avons pas encore bien déterminé le déroulement de cette journée, nous allons fonctionner par groupes et nous serons accueillis par différentes classes du collège. Nous ferons des poésies notamment des calligrammes géants avec des classes de 6ème, nous ferons une course au trésor (recherches d'indices avec des tablettes, grâce au documentaliste), nous travaillerons sur l'argumentation sur des sujets simples avec des 4ème et des 3ème et peut-être aurons-nous le temps de voir un cours de musique. Toute cette organisation prend du temps, il faut que l'on se contacte régulièrement avec Mme Benito.

- Spectacle dans le cadre de « Mars en Braconnie » : L'école de Coulgens a vu « Le Petit Poucet et l'usine à saucisse » le vendredi 4 mai à la salle des fêtes de Balzac. Très bon spectacle.

- Projet « porter secours » : L'école de Coulgens a visité la caserne des pompiers de La Rochefoucauld. C'était une sortie très intéressante. En amont, les enfants ont commencé à travailler sur les numéros de secours et ce que l'on doit dire comme informations lorsqu'on appelle les secours. Nous travaillerons également sur les dangers domestiques et sur la manière dont on doit secourir une victime.

- Théâtre d'Angoulême : L'école de Coulgens s'est rendue au théâtre d'Angoulême le 6 février pour voir le spectacle « Rock and goal ».

- Projet danse : Depuis la rentrée des vacances d'avril, les deux classes de l'école de Coulgens participent ensemble, tous les lundis, à une séance de danse « coupé-décalé » avec l'aide d'un intervenant. Ce travail artistique sera présenté aux parents lors du spectacle de fin d'année.

Projets de la classe CE2/CM1 :

- Projet « Notre école sans déchets » : L'association « Les jardins d'Isis » est intervenue 3 fois. La première séance a eu lieu le mardi 13 mars de 9h00 à 12h00. Les enfants ont fait du plessis (tressage d'osier) afin de démarquer leur espace de plantation. Ils ont planté leurs différentes plantes aromatiques (lavande, romarin, thym, sauge, menthe, mélisse...). La deuxième séance a eu lieu le mardi 24 avril de 9h à 12h00. Les enfants ont travaillé sur la reproduction des plantes (reproduction sexuée par les graines et reproduction végétative par les boutures). Ils ont fabriqué de « l'eau de saule » et ont réalisé ainsi des boutures en classe. La troisième séance était le lundi 11 juin de 9h00 à 12h00 et nous avons récolté nos plantes pour faire de la cuisine. Nous avons fait des sablés au thym, du fromage blanc à la ciboulette et au persil, que nous avons tartiné sur des tranches de pain, un sirop de mélisse et un sirop de menthe et une tisane à la menthe, à la mélisse, au romarin et à la sauge. Nous avons également réalisé un herbier pour la classe.

Nous sommes allés également visiter les « jardins respectueux » le mardi 15 mai. Puis, le mardi 12 juin, la classe est allée voir un spectacle appelé « Ratatouille Rhapsody » à la salle des fêtes de Brie. Ce spectacle mettait en évidence les problèmes de consommation, consommer des produits de saison, faire sa cuisine plutôt que de manger des plats cuisinés ... Ce spectacle a beaucoup plu. Ces trois interventions, la sortie aux jardins respectueux et ce spectacle sont prises en charge totalement par CALITOM.

- École et cinéma : Les élèves ont vu « La Planète sauvage », un film d'animation en couleurs de René Laloux, le mardi 24 avril à la salle des fêtes de Coulgens.

- Parcours citoyen : Dans le cadre du parcours citoyen, les élèves de CE2 passeront le permis piéton. Nous travaillons en classe sur ce sujet régulièrement. Ils passeront leur permis le vendredi 22 juin après-midi. Des représentants de la Maif se rendront dans la classe le lundi 25 juin à 13h40 afin de leur donner un cadeau. Les CM1, qui ont passé le permis piéton l'année dernière, participent à la formation, cela leur fait de la révision, par contre, ils ne repasseront pas le permis car ils l'ont déjà eu l'année dernière et n'auront pas les cadeaux. Ils sont au courant de ce déroulement.

- Production d'écrit : Chaque enfant a inventé son conte des origines, l'a tapé à l'ordinateur et l'a illustré. Ce livre a été relié et a été offert pour la fête des pères.

Projets de la classe de CP/CE1 :

- Projet avec Calitom « Notre école sans déchets » : La visite de la déchetterie de La Rochefoucauld a été annulée. En classe, nous avons travaillé sur le tri des déchets dans les poches jaunes et noires, le composteur, la transformation de la matière, le recyclage.

- École et cinéma : La classe a assisté à sa troisième séance de cinéma à la salle des fêtes de Coulgens le 24 avril. Nous avons vu le film d'animation franco-anglais de Mark Burton et Richard Starzack « Shaun le mouton ».

- Projet sur la frise du temps et les traces du temps passé : Le 5 juin, intervention en classe de Mme Pénigaud qui travaille aux archives départementales : à partir de nombreux documents des archives, nous avons affiné nos connaissances sur le mode de vie des générations passées (évolution de la vie à la campagne, en ville, à l'école, des moyens de transports, des habitations...) et avons complété notre frise du temps.

Puis, nouvelle intervention de Mme Pénigaud le 3 juillet, pour faire découvrir aux enfants l'histoire de leur école, grâce à des documents originaux issus des archives de la commune, tels que le plan d'origine du bâtiment mairie/école de Coulgens gracieusement prêtés par la mairie.

Projets de la classe de CM1/CM2 :

- Projet danse avec les autres classes du RPI pour la fête d'école
- La piscine depuis la rentrée des vacances de printemps, je remercie l'AIPE pour le financement
- La correspondance avec le 515RT de la Braconne, une visite en classe est prévue le 20/06 et la classe est invitée à assister à la passation de commandement le 22/06 à Combe à Roux.
- Spectacle au théâtre d'Angoulême "Le garçon à la valise" sur le thème des migrants.
- Spectacle "Mon prof est un troll" à Vindelle le 6/03 dans le cadre du festival Mars en Braconne. Les élus sont remerciés car tout était entièrement financé par le Grand Angoulême.

II) Prévision d'effectif et organisation pédagogique pour 2018/2019 :

PS : 9, MS : 12, GS : 17, CP : 20, CE1 : 14, CE2 : 12, CM1 : 7 et CM2 : 14. **TOTAL : 105**

Répartition :

PS/MS : $9 + 12 = 21$

GS/CP : $17 + 6 = 23$

CP/CE1 : $14 + 6 = 20$

CE1/CE2 : $8 + 12 = 20$

CM1/CM2 : $7 + 14 = 21$

Changement d'organisation pédagogique : la classe de CE2/CM1 de Mme Tinard devient une classe de CE1/CE2 et la classe de MS/GS de Mme Gourdou devient une classe de GS/CP.

Les enseignants de PS/MS ont organisé des matinées d'adaptation le 13 et le 20 juin sur le temps de classe. Les nouveaux enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir les camarades, la classe, l'école et le fonctionnement de la classe. Comme tous les ans, les enseignants font découvrir leur classe aux futurs élèves de l'année prochaine lors d'un échange qui se déroulera le mercredi 27 juin sur la matinée. Un mot d'information aux parents sera mis dans les cahiers afin que les enfants concernés puissent être déposés directement à leur nouvelle école si c'est possible.

III) Rythme scolaire :

Le RPI passe à la semaine de 4 jours.

Les horaires de l'école pour la rentrée prochaine seront de 8h45 à 16h15.

M. Merle informe qu'il a eu la confirmation par la communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord que le centre de loisir d'Agris sera ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 pour accueillir les enfants de Coulgens et de Jauldes dans la limite de 48 inscriptions.

M. Savin rappelle qu'un questionnaire a été proposé aux familles de Jauldes qui ont des enfants scolarisés sur le R.P.I afin de connaître leurs attentes sur ce sujet. Environ 60% des familles ont répondu au questionnaire et il en ressort une vraie attente pour l'accueil du mercredi matin (entre 15 et 25 enfants). Il sera donc évoqué au prochain conseil municipal la mise en place d'une garderie sans activité particulière les mercredis de 7h à 12h45 au tarif de 5 € avec une possibilité de transfert des enfants en bus vers le centre de loisir de Brie au tarif de 1 € 50. Ce dispositif serait créé de manière expérimentale pour une année scolaire. Mme Staël regrette que le transport devienne payant. M. Savin répond que les sommes demandées aux familles ne couvriront pas les dépenses de la communes et sont plutôt à considérer comme une participation symbolique.

IV) Protocole des situations de harcèlement :

Une formation sur le harcèlement à l'école a eu lieu l'année dernière pour tous les enseignants de la Charente. Toutes les écoles doivent réaliser leur protocole à partir des fiches guides proposées par l'Inspection Académique. Mme Tinard fait la présentation du protocole commun aux deux écoles du R.P.I en lisant les grands titres et certains passages. Certains représentants des parents d'élèves demandent à ce que le protocole soit distribué dans les cahiers de liaison. M. Merle propose de mettre la totalité du document sur le site internet de la commune de Coulgens à la rubrique école. Mme Tinard demandera à Mme Etcheverry si cette démarche est autorisée.

V) Organisation de la pause méridienne à l'école de Coulgens :

Mme Tinard explique qu'il y a eu cette année, beaucoup de changements de personnels pour la surveillance de la pause méridienne à Coulgens. Ces nombreux changements posent problème.

M. Laurent répond que cela est dû aux très nombreux jours d'arrêt maladie (plus de 150 jours) cette année. Il a fallu trouver en permanence des situations de remplacement. Il a fait le choix de déplacer Mme Christelle auprès des petits de maternelles à Jauldes car cette personne était bien connue des enfants afin de perturber le moins possible les enfants les plus jeunes. M. Merle confirme que c'est très difficile de trouver un remplaçant qui peut convenir pour gérer des enfants sur des temps de travail courts, cependant, c'est souvent les mêmes personnes qui sont retenues pour faire ces remplacements. Mme Tinard demande si cela est possible d'être prévenue à l'avance de ces changements afin que les enseignants puissent prévenir les enfants de qui sera dans la cour à la pause méridienne. Mme Staël demande si le président du S.I.V.O.S a pensé

à des retraités qui voudraient réaliser une petite activité. M. Laurent répond qu'il n'a jamais été contacté par des retraités, il reçoit très régulièrement des C.V qui proviennent le plus souvent de jeunes.

VI) Projet d'école :

Le nouveau projet d'école est en cours d'élaboration, il sera présenté dans son intégralité au premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine.

Lecture des trois premiers objectifs prioritaires retenus :

objectif 1 : Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

objectif 2 : Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

objectif 3 : Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

VII) Actions A.I.P.E. :

Pour cette année scolaire :

- ventes d'objets divers durant l'année : tabliers de cuisine pour la fête des mères et des pères, étiquettes à customiser au nom de l'enfant, stylos.
- la piscine : 9 séances pour la classe de CM1/CM2.
- un intervenant en danse pour préparer le spectacle de fin d'année pour tous les élèves du R.P.I.
- une journée complète le 8 avril avec une chasse aux œufs pour les petits et une chasse au trésor pour les plus grands organisées à Combe à Roux avec tirage de la tombola et repas. Retour très positif des enfants, surtout pour la chasse au trésor qui sera donc à reconduire. Bonne participation à la tombola de la part des parents. Cependant Mme Madigout regrette le manque de présence des parents au repas et au moment du tirage au sort de la tombola pour récupérer les lots.
- Après-midi jeux de société le 17 février : c'était un moment très agréable de partage en famille. Très peu de parents présents au-delà des membres de l'association.
- les livres pour Noël et le spectacle de Noël.
- un budget d'environ 200 € par classe pour les transports.
- Le petit déjeuner sera offert à tous les enfants le dernier jour d'école à l'occasion du rassemblement des deux écoles du R.P.I à Combe à Roux pour une matinée de jeux et d'activités sportives, un pique-nique et un retour en grand bus dans les écoles respectives. Un mot est prévu dans les cahiers de liaison afin de demander aux familles qui le peuvent de déposer leurs enfants directement à Combe à Roux à partir de 8h50. Pour les enfants déposés aux écoles, des navettes en petit bus seront organisées.
- Organisation de la kermesse sur la journée du dimanche 24 juin.

Mme Madigout précise qu'après le bilan financier de cette année, l'A.I.P.E ne financera pas de sortie de fin d'année. Elle tient à préciser que ce n'est pas parce que les enfants ne sont pas sages cette année, comme elle a pu déjà l'entendre dans le discours de certains parents, mais c'est le choix de l'association, car on ne peut pas tout financer.

L'équipe enseignante ajoute que la sortie de fin d'année sera prise en charge par les coopératives scolaires des écoles de Coulgens et de Jauldes afin de proposer aux enfants des trois classes de l'école de Jauldes une journée multi-activités avec un pique-nique dans la vallée de Brie, et pour les deux classes de l'école de Coulgens, une journée de découverte du collège de Saint Amand de Boixe dans le cadre du projet E.C.L.O.R.E avec un pique-nique.

Mme Staël pense qu'il y a trop de sorties, surtout à l'école de Coulgens.

Remerciements de l'équipe enseignante pour toutes ces actions qui permettent la concrétisation des projets de classes.

VIII) Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu sur la place de Coulgens et dans la cour de l'école le dimanche 24 juin.

11h : jeux avec un accès libre et gratuit (deux structures gonflables, la pêche aux canard...)

12h : repas snack barbecue

14h30 : spectacle première partie

15h environ : entracte, jeux

15h30 environ : spectacle deuxième partie et grand final

Le matériel de sonorisation sera prêté par M. Merle qui se propose de l'installer et de le faire fonctionner le jour de la fête.

Mme Thel exprime, pour sa part, un sentiment de manque de cohésion entre l'A.I.P.E., les enseignants et le S.I.V.O.S. encore cette année pour l'organisation de cette fête des écoles.

IX) Travaux :

Travaux pour l'école de Coulgens :

- Des rideaux au niveau de la porte d'entrée des deux classes.
- Les tapis sont à changer dans les deux classes.
- Peinture dans les wc.
- Peinture de la porte d'entrée.
- Peinture des panneaux de basket.

- Relier la réserve d'eau à l'eau.
- Problème avec les radiateurs l'hiver, ils font du bruit.
- Un rideau blanc, un vidéo projecteur et un ordinateur portable pour équiper la deuxième classe.

Mme Tinard remercie la commune pour l'achat du rideau blanc électrique et du vidéoprojecteur installé dans sa classe. Tout fonctionne très bien et elle l'utilise à présent au quotidien avec ses élèves.

M. Merle précise que ce n'est pas parce que les enseignants en font la demande lors du conseil d'école que les travaux seront tous réalisés immédiatement, il prend bien note des besoins et les réalisera petit à petit.

Travaux pour l'école de Jauldes :

Une demande auprès du Grand Angoulême a été réalisée pour du matériel informatique : 6 tablettes tactiles et 6 PC portables de plus.

M. Boireau remercie la commune pour l'achat des nouveaux tapis de la classe maternelle, ils sont très bien.

M. Savin explique que sur son budget 2018, la commune de Jauldes doit faire face à une dépense supplémentaire d'environ 15000 € : environ 3000 € pour la mise en place de la garderie des mercredis matins et 12000 € pour compenser un décalage d'effectif, puisque le nombre d'enfants de Jauldes cette année, est plus important que celui de Coulgens. M. Savin annonce que cet été, ce seront uniquement les volets roulants qui seront installés pour la classe des CM et la bibliothèque. Les fenêtres seront changées ultérieurement.

X) Questions diverses :

1. Quels sont les textes de loi qui évoquent le nombre de personnes qui doit surveiller la cour en dehors du temps scolaire et combien doit-il y avoir de surveillant(s) par rapport au nombre d'enfants ?

M. Laurent explique que les communes n'ont pas d'obligation légale de prendre en charge les temps périscolaires. Il n'existe pas de disposition législative confiant expressément à la commune la mission de surveillance des élèves lors de la pause méridienne. Le taux d'encadrement relatif à l'organisation de ce service ne fait l'objet d'aucune réglementation. Seules les activités périscolaires organisées sous la forme d'ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) sont soumises aux réglementations fixées par le ministre en charge de la jeunesse et des sports. Les communes organisent donc librement les modalités d'accueil des enfants qu'elles ont sous leur responsabilité sur le temps périscolaire. La réglementation n'impose pas de taux d'encadrement ni de condition de qualification pour le personnel chargé de la surveillance des enfants.

2. Lorsque le S.I.V.O.S recrute du personnel, est-ce que celui-ci est formé, si non peut-il bénéficier de formation ?

M. Laurent explique que le SIVOS emploie dix agents et deux mis à disposition par la commune de Coulgens. Sur les dix agents, sept sont titulaires de la fonction publique territoriale. Seules deux sont à temps complet et cinq à temps non complet pour des services allant à la rentrée prochaine, de 21h à 29h. Trois agents sont employés sous contrat à durée déterminée, pour des durées allant de 7h à 15h par semaine.

Ces agents exercent des fonctions multiples : garderie, restauration, transport et animation du temps périscolaire (durant ces quatre dernières années).

Sur les dix agents, deux sont titulaires du BAFA et un du CAP petite enfance. Pour les quatre agents recrutés depuis 2014, elles l'ont été parce qu'elles travaillaient déjà pour des remplacements pour notre collectivité et qu'elles donnaient satisfaction à la collectivité.

Depuis 2014, elles ont suivi un certain nombre de formations : formation aux premiers secours (pour quasiment la totalité des agents), formation à l'animation (pour quatre agents), formations en restauration (pour les deux cantinières), formation à la psychologie de l'enfant de trois à six ans (pour une ATSEM) et formation d'une semaine pour titularisation (pour un agent).

Pour les personnels assurant occasionnellement des remplacements, ils sont tous rencontrés pour entretien avant leur recrutement et leur formation n'est pas le seul critère pris en compte, même si tous les CV reçus sont étudiés. Bien souvent, les demandes concernent des temps complets. Or, le SIVOS n'a pas de temps plein à offrir. Il est alors très difficile, voire impossible, de trouver des personnes acceptant le travail proposé dans ces conditions. C'est ce qui explique aussi le turn over qui peut exister comme par exemple sur l'animation du temps périscolaire en MS/GS depuis deux ans et sur la pause méridienne de l'école de Coulgens.

3. Pourquoi y a-t-il souvent du personnel remplaçant sur la pause méridienne, car cette situation peut être déstabilisante pour les enfants ?

La réponse à cette question a été apportée lors du cinquième point à l'ordre du jour : Organisation de la pause méridienne à l'école de Coulgens

4. Suite aux discussions d'un précédent conseil d'école sur le problème de différenciation des sonneries selon les risques, une réponse a-t-elle été apportée ?

M. Merle rappelle qu'il n'y a pas d'obligation légale pour les communes dans nos petits établissements.

A Coulgens, un système avec deux alarmes différenciées sera installé pendant l'été.

A Jauldes, ce n'est pas la même configuration, donc pas la même organisation : un système sonore et une communication entre les différents bâtiments.

Les PPMS ont été réalisés et seront présentés à la rentrée prochaine.

M. Laurent précise qu'à la rentrée, un changement se fera sur le règlement intérieur du SIVOS en ce qui concerne le lieu où l'on peut récupérer les enfants à l'école de Coulgens : tous les parents qui viendront récupérer leurs enfants devront le faire par la porte verte.

5. Pourquoi les classes de Coulgens ne rentrent pas à l'heure le matin et à la pause méridienne ?

Mme Tinard explique que, cette année, il y a eu beaucoup de problèmes de comportements de la part de certains élèves de l'école de Coulgens (irrespect envers les adultes et les autres enfants). Nous avons donc eu besoin de beaucoup échanger entre nous, avec la psychologue scolaire et les agents du SIVOS. Ces échanges ont parfois eu lieu au moment de l'accueil du matin, seul moment de disponible pour échanger sur le comportement de ces enfants avec Mme Augier ou la psychologue scolaire qui passe dans les écoles que pour un court moment. De plus, le dernier tour de bus arrive souvent après 9h. A la pause méridienne, Mme Villechaise explique que souvent, en fin de matinée, si l'activité n'est pas tout à fait terminée, il lui arrive de libérer les enfants en retard de cinq ou dix minutes. Ce décalage est alors rattrapé sur l'heure de rentrée en classe l'après-midi. De plus, avec les problèmes de comportements de certains élèves notamment sur la pause méridienne, Mme Villechaise doit souvent prendre le temps d'échanger avec l'agent de surveillance de la cour pour connaître les problèmes éventuels rencontrés par les élèves de sa classe, connaître la manière dont cela s'est passé, car c'est très souvent lors de la rentrée en classe, après la pause méridienne, que les enfants racontent les conflits de la récréation et il faut pouvoir y répondre en connaissance de cause, afin de les apaiser et de pouvoir se mettre au travail d'une manière sereine.

6. Pourquoi le programme d'anglais n'est pas respecté à partir du CP ?

Cette question a été écartée de l'ordre du jour du conseil d'école, car ce n'est pas lors du conseil d'école, que les enseignants répondent à ce type de question. Il faut demander aux parents qui le souhaitent de prendre contact avec les enseignants afin d'avoir un rendez-vous.

7. Quel est le rôle des AVS avec l'enfant auquel elles sont affectées et leur rôle avec les autres enfants. Ont-elles une formation particulière ?

Le rôle des AVS avec l'enfant auquel ils sont affectés dépend de la problématique de l'enfant.

Le rôle des AVS avec les autres enfants : comme tous les adultes présents au sein de l'école, ils peuvent intervenir dans la cour s'ils sont témoins d'une bêtise faite par des enfants, en classe, ils peuvent aider d'autres enfants. Les AVS sont des personnels employés par l'Éducation Nationale. Ils sont tous formés.

Mme Tinard demande aux représentants des parents d'élèves si, parmi ces questions, certaines proviennent d'autres parents que ceux élus en tant que représentants de parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves répondent que oui, qu'ils essaient d'éviter au maximum les questions personnelles et qu'ils ne sont pas là pour se représenter eux même.

Mme Wojcik explique que, lors de la réunion pour préparer les questions des parents d'élèves, elle a entendu tellement d'histoires personnelles sur les problèmes dans l'école de Coulgens qu'elle est rentrée chez elle très inquiète de savoir que sa fille pouvait être scolarisée à l'école de Coulgens à la rentrée. Elle a alors décidé de prendre rendez-vous avec Mme Goudrou, la maîtresse de sa fille et ses inquiétudes se sont apaisées. Cependant, elle pense que beaucoup de parents n'osent pas avoir la même démarche.

Mme Madigout, qui a sa fille scolarisée à l'école de Coulgens, assure que sa fille a passé une année scolaire tout à fait paisible. Mme Tinard confirme que de nombreux enfants vivent très bien leur scolarité à Coulgens.

Pour conclure, M. Boireau demande aux représentants de parents d'élèves d'orienter dans un premier temps les parents qui ont des questions vers les enseignants qui pourront y répondre lors d'une réunion ou d'un moment d'échange plus informel, car cela fait partie de leur métier.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire,
Mme Villechaise

La présidente,
Mme Tinard